Marius SAUZE

Par : Gérard Krebs



Association Eysses

- Informations
 - Nom : SAUZE
 - Prénom(s) : Marius
- Etat civil
 - Date de naissance : 05/04/1914
 - Ville de naissance : Nîmes
 - Département de naissance : Gard
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - plombier
 - Date de décès : 29/05/1984
 - Lieu de décès : Nîmes (Gard)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 19/3/1943
 - Lieu d'arrestation : Sorgues
 - Département d'arrestation : Vaucluse
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
 - Date de condamnation : 20/07/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 3 ans

 - Parcours carcéral :
 - Nîmes
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2574
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Buchenwald
 - Matricule : 73993
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 11/04/1945
 - Lieu : Buchenwald

Biographie

Marius Sauze naît le 5 avril 1914 à Nîmes. Son père, Louis Sauze, est tonnelier ; sa mère, Marie-Louise Lescalié, est couturière. Il a deux sœurs : Augustine, surnommée Ninou, son aînée de trois ans, et Louise, dite Louisette, née en 1921. La famille réside à la "villa Mourgue", chemin bas de Saint-Césaire, à Nîmes. Marius apprend le métier de plombier et obtient un poste d’installateur dans une entreprise sanitaire. Resté célibataire, il voit sa sœur Ninou épouser Henri Schwarz en 1935, tandis que Louisette s’unit plus tard à Louis Maurin, qui sera fait prisonnier au début de la guerre.

La famille est très sensible aux questions sociales, à commencer par le grand-père de Marius, Jean-Baptiste Lescalié, secrétaire à la Bourse du Travail. Lorsque débute l’Occupation, tous — y compris les beaux-frères de Marius — s’engagent activement dans la résistance communiste, au sein du mouvement Front national de lutte pour l'indépendance de la France. Ils rejoignent le groupe FTP nîmois, fondé par Jean Robert et Aldo Faïta, et participent à de nombreuses actions.

Marie-Louise Lescalié et Ninou tiennent une pouponnière au 15, rue Frédéric Mistral, un lieu discret à l'écart du centre-ville, où elles cachent de nombreux résistants et personnes recherchées. Même la grand-mère, Marie Lescalié, apporte son aide. Par ailleurs, les tracts dactylographiés par Ninou et Louisette sont tirés clandestinement à domicile, puis distribués à Nîmes et à Lunel (Hérault) par Marius, ses sœurs, Henri Schwarz et d'autres membres du groupe.

Le groupe mène également des actions armées, dont la plus marquante est l'attentat contre la maison Carro, le 20 février 1943, qui tue plusieurs soldats allemands fréquentant cette maison close. Jean Robert, Vincent Faïta (frère d'Aldo) et Louisette sont rapidement arrêtés. Malgré la défense énergique de leur avocat, Maître Charles Bedos, les deux hommes sont condamnés à mort, tandis que Louisette est condamnée à la réclusion à perpétuité.

Marius parvient à s'échapper et se réfugie chez un agriculteur à Sorgues (Vaucluse) mais, soupçonné par la Milice d'être le chef du groupe responsable de l'attentat, il est arrêté le 19 mars 1943. Le 20 juillet 1943, la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes le condamne à trois ans de prison et à 6 000 francs d'amende pour : détention d'armes, activités anti-nationales, vol, usage de fausses cartes d'identité, sabotage de véhicules allemands à Nîmes, transport de journaux et de tracts clandestins, et appartenance à une organisation communiste.

Lors de ce procès, plusieurs autres résistants sont également condamnés, notamment Pierre Babinot, Arthur Gaude, un autre Jean Robert, et Louis Talard. Le 15 octobre 1943, Marius est transféré au centre de détention d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), sous le numéro d'écrou 2574. Dans le préau 2, il participe à la révolte armée du 19 février 1944, au cours de laquelle les détenus prennent brièvement le contrôle du centre avant d'être contraints à la reddition.

Quelques mois plus tard, tous les mutins sont remis à la division SS Das Reich. Le 30 mai, ils sont envoyés au camp de Royallieu, à Compiègne. Arrivé le 1er juin, Marius y reçoit le numéro d'écrou 39 798. Il est ensuite déporté le 18 juin 1944 à Dachau, où il ne reste qu'une quinzaine de jours. Le 7 juillet, il est transféré au *Kommando* d'Allach, près de Munich, sous le matricule 73 993. Peu après, le 31 juillet, il est déplacé au camp de Buchenwald, où il reçoit un nouveau matricule : 75 384. Il y est affecté au *Kommando* d'Eisenach à Abteroda, où il travaille à la fabrication de pièces de moteurs d'avion pour la firme BMW. Marius rejoint alors la "Brigade française d'action libératrice", une organisation clandestine armée du camp, et participe à la libération de Buchenwald par la 6? armée américaine, le 11 avril 1945. Il est rapatrié via Metz le 2 mai suivant.

Le 8 août 1952, il épouse à Marseille une jeune femme d’origine grecque, Catina Caracoutas.

Il s’éteint à Nîmes le 29 mai 1984, à l’âge de 70 ans.

Bibliographie

« Au temps des longues nuit », par Aimé Vielzeuf